



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sociologie

de l'Université Paris-Est Marne-la-
Vallée

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008055

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Marne-la-Vallée 5 boulevard Descartes 77454 Marne-la-Vallée Cedex.

Bâtiment : Bois de l'étang - Rue Galilée.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Sociologie* de l'Université Marne-la-Vallée est un diplôme national ouvert aux bacheliers (de préférence ES, L, S), aux titulaires d'un diplôme d'accès aux études universitaires et sur dossier par une validation d'acquis de l'expérience.

La L1 est commune à trois disciplines des *Sciences humaines et sociales* (SHS) : *Sociologie*, *Histoire*, *Géographie*. À partir de la L2 plusieurs parcours sont offerts : parcours bi-disciplinaire (*Sociologie/Histoire* ou *Sociologie/Géographie*), parcours *Métiers de la ville et de l'environnement* (semestres 3, 4, 5, 6), parcours *Métiers du social* (semestres 4, 5, 6), parcours *Métiers de l'entreprise et de la communication* (semestres 3, 4, 5, 6). En 3^{ème} année s'ajoute le parcours *Métiers de l'enseignement* (semestres 5, 6).

La licence de *Sociologie* privilégie l'enseignement généraliste, théorique et méthodologique en vue d'analyser et de comprendre les principaux enjeux de la réalité sociale et des phénomènes sociaux : la ville, le travail, l'école, les inégalités sociales et économiques, la déviance, la famille, les loisirs, les pratiques culturelles et la communication.

La licence de *Sociologie* permet à l'étudiant de s'orienter vers une poursuite d'études (master à l'UPEMLV *Sociologie de l'entreprise et de l'innovation*, *Géopolitique*, *Urbanisme*, *Aménagement*, etc.), d'autres masters d'autres universités françaises *Métiers de l'éducation*, *Gestion des ressources humaines*, *Gestion publique*) ou vers une insertion professionnelle (Études et conseil, Action sociale, Intervention socio-économique).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Sociologie* offre un enseignement généraliste, théorique et méthodologique qui garantit une culture générale et un socle de connaissances dans la discipline et dans les disciplines connexes histoire et géographie (tronc commun en 1^{ère} année et parcours bi-disciplinaire possible en 2^{ème} et 3^{ème} années, parcours préprofessionnels). Cette forte structuration autour d'une équipe pluridisciplinaire et d'un projet commun facilite l'orientation/réorientation et la spécialisation progressive des étudiants (L1 généraliste, L2 consolidation, L3 spécialisation), mais elle atténue les spécificités de la mention *Sociologie* et la lisibilité des parcours. Concernant les formes d'enseignement il faut noter un équilibre dans le rapport entre cours magistraux et TD (avec environ 1/3 de CM pour 2/3 de TD), mais une place insuffisante des stages proposés seulement à titre optionnel en L2 et L3. La licence prépare aux compétences génériques en langues vivantes étrangères ainsi qu'en informatique et bureautique ; cependant, la certification de ces savoirs est optionnelle (Cadre Européen Commun de Référence en Langues, Certificat Informatique et Internet) et aucune statistique n'est disponible sur l'efficacité de ce dispositif incitatif et sur l'avantage qu'il constitue pour l'insertion et l'orientation des étudiants.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont utilisés régulièrement par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Ils se concentrent surtout sur la 1^{ère} année. Certains outils relèvent du tutorat d'accompagnement dont l'objectif est de faciliter l'intégration à l'université (1/2 journée d'accueil) par l'appropriation de la méthodologie du travail universitaire (fiches individuelles, coordonnées personnelles pour faciliter les échanges, évaluation au sein des groupes de TD, tutorat plus individualisé sur volontariat) et par une meilleure connaissance des étudiants dès leur arrivée à l'université. D'autres outils plus spécifiques ciblent les besoins identifiés chez le public accueilli : maîtrise de l'expression écrite (plateforme Voltaire) et résultats insuffisants (entretien individualisé si échec aux examens du 1^{er} semestre en 1^{ère} année). L'équipe pédagogique est consciente de la diversité des motivations des étudiants certains d'entre eux semblant s'inscrire en 1^{ère} année de *Sociologie* par défaut, en attente ou en préparation d'une autre formation. Cela est notamment le cas des bacheliers des séries professionnelles et technologiques dont le taux de réussite en 1^{ère} année atteint seulement 6 % alors qu'ils représentent 36 % des inscrits de L1 en 2013 selon l'OFIPE. Les indicateurs statistiques et les commentaires fournis ne permettent pas d'analyser l'efficacité des efforts pédagogiques consentis alors même que le suivi pédagogique est soutenu.

À l'issue du 1^{er} semestre et à diverses occasions les étudiants sont informés sur l'offre de formation licence et master, sur les passerelles et les débouchés professionnels des diplômes. La poursuite d'études est également envisagée vers des licences professionnelles, ce qui est à souligner. La licence *Économie sociale* accueille les étudiants de *Sociologie* qui souhaitent se réorienter en fin de 2^{ème} année. L'accueil et l'insertion à l'université sont au cœur de l'enseignement de la méthodologie du travail universitaire dès la 1^{ère} année et tous les étudiants sont inscrits sur une plateforme numérique en vue d'améliorer leur niveau d'expression écrite ; cependant, les éléments fournis dans le dossier ne permettent pas de comprendre leur impact sur la réussite et la motivation des étudiants, tout particulièrement concernant les comportements de décrochage qui ne sont pas interprétables de la même manière selon qu'ils interviennent à l'issue du 1^{er} semestre ou de la 1^{ère} année ou encore en 2^{ème} ou 3^{ème} année avant l'obtention du diplôme. Les indicateurs statistiques font défaut pour caractériser les succès ou les échecs ainsi que l'insertion professionnelle des diplômés comme des non diplômés.

L'équipe de formation est bien structurée avec un responsable de mention et des responsables de parcours. L'équipe pluridisciplinaire de sociologues, historiens et géographes se réunit plusieurs fois par an (organisation, projets et bilans). Ce travail pédagogique est essentiel pour la mise en cohérence de l'offre de formation qui repose sur une structure mutualisée des diplômes (tronc commun, parcours bi-disciplinaire, intervention des enseignants et enseignants-chercheurs dans les trois années, étudiants communs). S'agissant de l'évaluation des formations par les étudiants, du développement de la mobilité internationale, des projets professionnels (stages, intervention de professionnels) et des données relatives à l'insertion, peu d'informations sont fournies pour comprendre quelles actions sont mises en œuvre. À l'évidence, une meilleure évaluation de l'efficacité des dispositifs de réussite par rapport au public accueilli de la mention *Sociologie*, contribuerait à mieux comprendre les efforts de l'équipe pédagogique et les obstacles rencontrés pour améliorer les compétences génériques et la mobilité internationale. Au final, l'adéquation entre la formation, le diplôme et l'insertion pourrait s'en trouver renforcée.

- Points forts :

- L'accueil et le suivi personnalisé des étudiants.
- Les dispositifs d'aide à la réussite variés portés par une équipe pédagogique très investie.
- La bonne cohésion de la formation avec une architecture progressive comportant des passerelles.
- La bonne complémentarité des disciplines *SHS* en licence et en master.

- Points faibles :
 - La faible intégration des indicateurs d'évaluation et d'insertion dans le pilotage.
 - La faible offre de stages.
 - Le manque d'information sur les certifications en langue et en informatique.
 - La quasi absence de politique de mobilité internationale.

- Recommandations pour l'établissement :

Nombre de suggestions concernant les pistes d'amélioration identifiées relèvent du cadrage de l'établissement et de l'appropriation au niveau du pilotage des mentions. Ainsi en est-il des dispositifs de compétences, d'évaluation, de certification, de mobilité internationale, de communication. La licence générale mention *Sociologie* pourrait davantage valoriser ses compétences disciplinaires et transversales en montrant mieux sa spécificité. Cela pourrait par exemple se faire par les supports de communication publics (plaquettes information, schématisation des parcours et passerelles, harmonisation du vocabulaire « double licence », « double parcours », « cursus bi-disciplinaire »). Concernant le pilotage, certaines propositions pourraient être étudiées, telle la création d'un conseil de perfectionnement. La cohésion de la formation et des équipes étant désormais consolidée, il serait utile d'accompagner les démarches d'évaluation du diplôme au sein de l'UFR SHS et des mentions de licence générale dont relève la sociologie. Une appropriation des indicateurs quantitatifs et qualitatifs par mention pourrait compléter les approches d'amélioration de formation et d'orientation entreprises par les enseignants-chercheurs de sociologie et de SHS. Cela pourrait également favoriser une réflexion sur l'identification des priorités et sur les moyens à mettre en œuvre. En effet, face à l'hétérogénéité du public inscrit en 1^{ère} année de licence et en raison de l'ampleur des investissements humains et financiers consentis, il conviendrait que les résultats de l'autoévaluation, initiée en 2012, soient valorisés et appropriés. De fait, face à l'engagement fort des membres de l'équipe pédagogique en faveur de la réussite des étudiants inscrits dans une formation sociologique de qualité, pointer l'insuffisance d'informations relatives à l'appropriation des évaluations et à l'efficacité des dispositifs pédagogiques de réussite revient à encourager l'équipe à expliciter ses choix et ses priorités pour améliorer la réussite et l'insertion des étudiants.



Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la mention de licence :

Sociologie

Evaluation des enseignements et des formations

La lecture des rapports montre un déficit concernant l'évaluation des enseignements. A ce jour, plusieurs expérimentations ont été menées, de façon variable et l'équipe de direction est en réflexion sur les axes possibles pour développer une politique globale concernant ces évaluations (choix des outils, modes d'exploitation ...).

Certification C2I

Il est fréquemment indiqué une faiblesse de certification C2I dans nos formations.

Les certifications C2I sont actuellement en plein développement et à ce jour la presque totalité des premiers cycles est concernée (IUT compris). Mieux, l'établissement est depuis cette année habilité à délivrer le C2I2e et réfléchit à ouvrir la certification de niveau deux à d'autres spécialités (nous envisageons la certification C2I2 ForCom).

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

